

# Master en gestion de production

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR503 Economie et finances			
Code	TEPR2M03	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Jean-Michel STURBOIS</b> (jean-michel.sturbois@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'ouvrir les étudiants à l'économie libérale et à ses applications car elle dirige le libre échange mondial actuel et est la base de compréhension du fonctionnement des entreprises.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
  - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
- Compétence 3 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**
  - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
  - 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
  - 3.3 Transposer les résultats des études à la situation traitée
  - 3.4 Exercer un esprit critique
  - 3.5 Effectuer des choix appropriés en ayant examiné la situation sous tous ses aspects.
- Compétence 5 **Gérer les ressources humaines, techniques et financières**
  - 5.1 Maîtriser la gestion financière d'un projet

### Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant devra être capable de :

- comprendre un bilan et d'avoir un esprit critique sur la présentation d'un budget (général ou de département),
- d'intégrer l'aspect financier dans la présentation d'investissement en comprenant les notions d'amortissement et les calculs de return,
- de traduire en aspects financiers les process et leurs améliorations,
- d'appréhender le fonctionnement global d'une activité économique à travers l'apport de valeur ajoutée .

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEPR2M03A Economie et finances 28 h / 2 C

### Contenu

Les matières abordées seront les suivantes:

- Rappel général des principes de comptabilité générale et analytique.
- Définition et raison d'être d'un contrôle de gestion.
- Établissement des coûts standards. Notions de coûts directs et indirects.
- Calcul et analyse des écarts sur les coûts.
- Pertes liées au process théorique / à la mise en oeuvre.
- KPI de suivi de process / d'amélioration.
- Influence de l'organisation sur la gestion budgétaire de la production
- La gestion des investissements et le plan de financement.
- Notions de trésorerie.

### ***Démarches d'apprentissage***

Les ateliers auront comme objectif l'illustration pratique de la matière présentée mais tiendront compte des demandes des étudiants confrontés aux réalités de leurs stages en entreprises.

La notion de Business plan, société Starter sera être également abordée.

Des notions de Marketing seront présentées et feront l'objet d'exercices pratiques.

### ***Dispositifs d'aide à la réussite***

Les sessions de cours étant de 4 heures, une synthèse est réalisée au redémarrage du cours suivant et permet de rebondir sur les incompréhensions.

### ***Ouvrages de référence***

Néant

### ***Supports***

Communication des fichiers de présentation de cours.

Biographie de référence présentée au cours.

## **4. Modalités d'évaluation**

### ***Principe***

Examen oral de +/-15 minutes

- Synthèse du cours en terme d'apport et d'approche. (50%)
- Tirage au sort de deux questions spécifiques (2\*25%)

Amélioration de la note ou pénalités : Capacités à citer des références documentaires ou ouvrages présenté durant le cours (+/-5%)

Le principe d'évaluation est identique au Q3.

### ***Dispositions complémentaires***

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).